

Explication linéaire : Mme de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, 1678

Portrait de Mlle de Chartres

Madame de La Fayette conte une histoire d'amour au temps d'Henri II, au XVI^e siècle, entre deux belles personnes, la princesse de Clèves, alors mariée et le duc de Nemours. Le récit montre le questionnement de l'héroïne sur la Cour, l'amour et ses cruautés, avant son retrait au convent.

Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. Elle était de la même maison que le vidame¹ de Chartres, et une des plus grandes héritières de France. Son père était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de madame de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté ; elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. Madame de Chartres avait une opinion opposée ; elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; et elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance. Mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même, et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée.

Cette héritière était alors un des grands partis² qu'il y eût en France ; et quoiqu'elle fût dans une extrême jeunesse, l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Madame de Chartres, qui était extrêmement glorieuse³, ne trouvait presque rien digne de sa fille ; la voyant dans sa seizième année, elle voulut la mener à la cour. Lorsqu'elle arriva, le vidame alla au-devant d'elle ; il fut surpris de la grande beauté de mademoiselle de Chartres, et il en fut surpris avec raison. La blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes.

Nota bene : Hatier, Classiques et Cie, Lycée p 11

Le prince de Clèves : l'existence est partiellement fictive, en réalité le deuxième fils du duc de Nevers, Jacques, vécut de 1544 à 1564 et ne correspond pas au personnage du roman.

Le duc de Nemours : Jacques de Savoie-Nemours (1531-1585) devint duc de Nemours à la mort de son père en 1533. Le personnage du roman ne lui correspond pas

1 : vidame : titre de noblesse héréditaire, vidame de Chartres (1522 – vers 1560), représentant temporel de l'évêque

2 : Un grand parti : une situation sociale et financière confortable

3 : glorieuse : une personne qui tire fierté de quelque chose ou de quelqu'un, qui éprouve une satisfaction légitime ; qui éprouve un sentiment de supériorité

Explication linéaire

Le roman de Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, publié en 1678, sous le règne de Louis XIV, relate l'histoire d'une passion impossible entre Mme de Clèves et le duc de Nemours. Cette œuvre, par son style épuré qui la rapproche de la chronique historique, est devenue le modèle du roman classique. Le portrait de Mlle de Chartres (future princesse de Clèves), qui marque le début de l'intrigue, se situe quelques pages après le début de l'œuvre : l'auteur prend soin, avant l'entrée en scène de son héroïne, de présenter le cadre dans lequel elle va évoluer : la Cour des Valois, au milieu du XVI^e siècle, avec ses intrigues politiques et amoureuses. Le texte étudié expose la stupéfiante beauté de l'héroïne puis éclaire le personnage par le récit de son éducation. C'est alors que la figure maternelle envahit le portrait de la fille et l'on sait de quelle façon cette éducation influera sur ses choix futurs.

Problématique : En quoi le récit de son éducation éclaire-t-il le portrait de l'héroïne ?

I. Une beauté à la cour

« Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde »

1. Une beauté idéalisée.

1^{ère} caractéristique de l'héroïne = sa beauté. Le terme « beauté », décliné en adjectif « belle », apparaît 6 fois dans l'extrait. = allégorie de la beauté. Verbe impersonnel « il parut » + adv « alors » (sens temporel ou logique : conséquence, opposition) apparaît : se rendre visible + se révéler, rentrer dans l'action ; se manifester au sens et à l'esprit d'une certaine manière = ici par la beauté) = une beauté apparut = elle se définit par cet attribut + emphase du présentatif « c'était une beauté parfaite » = le « elle » n'est pas anaphorique, il est cataphorique s'il renvoie à la Princesse, anaphorique s'il renvoie la beauté = ambiguïté qui poursuit l'assimilation des deux comme indissociables.

- Ce portrait se situe au début (l.1 à 3) et à la fin de l'extrait (l.25 à 28), encadrant donc toute la présentation du personnage. La beauté apparaît ainsi comme la principale caractéristique de l'héroïne.

- Hyperboles : « parfaite » (l. 2)

→ **Portrait stéréotypé, idéalisé.** La dénomination du personnage comme « une beauté » en fait de Mlle de Chartres **l'incarnation même**, comme si elle se confondait avec l'idéal de la Beauté, que l'on n'a donc pas besoin de décrire.

2. Un point de mire.

- La Cour = **théâtre** où l'héroïne fait une **entrée en scène** remarquée : « Il parut alors une beauté à la Cour ».

Apparition préparée par la romancière qui l'a fait précéder d'une galerie de portraits historiques.

- Le regard des personnages présentés dans les pages précédentes accrédite l'éclat de la beauté de l'héroïne. Ainsi la **surprise** et l'admiration de ceux qui la voient atteste la réalité de cette beauté.

- Importance de l'apparence dans ce monde de la Cour : **champ lexical de la vision** omniprésent dans le court portrait de Mlle de Chartres : « parut », « attira les yeux » + celui de **l'admiration** : « admiration » → Dès les premiers mots de cet extrait, l'héroïne est un **objet de spectacle** pour toute la Cour (« tout le monde », « on »),

Ce narrateur se dissimule derrière **l'ambiguïté du pronom indéfini « on »** et semble tenir le rôle d'un **témoin** qui rapporte et cautionne l'admiration dont l'héroïne fait l'objet : « l'on doit croire que c'était une beauté parfaite ». Il prend donc le statut de **chroniqueur, témoin des événements** et confirmant leur véracité, tout en soulignant le caractère exceptionnel de la beauté de l'héroïne.

- Mais si cette entrée en scène est aussi remarquée, c'est parce que la beauté n'est pas la seule qualité de l'héroïne. Mlle de Chartres est non seulement belle mais elle appartient à la plus haute noblesse (« de la même maison que le vidame de Chartres », l.4-5) et est extrêmement riche...

A toutes ces qualités qui font de Mlle de Chartres une héroïne parfaite vient s'ajouter une éducation soignée à laquelle une mère attentive a consacré tous ses soins : le portrait de la jeune fille laisse peu à peu la place à cette figure maternelle.

II. Le miroir d'une éducation

Extrême jeunesse de l'héroïne : « extrême jeunesse », « dans sa seizième année » + orpheline de père → Education prise en charge par Mme de Chartres, femme à la fois vertueuse et orgueilleuse dont l'influence sur sa fille sera constante tout au long du roman.

1. Une éducation originale et vertueuse

- Le narrateur prend soin de **distinguer Mme de Chartres des autres mères de son époque** : « La plupart des mères s'imaginent » / « Madame de Chartres avait une opinion opposée » + multiplie les **marques d'opposition** : « pas seulement » / « aussi », « d'un autre côté », conjonction d'opp « mais elle lui faisait voir aussi ».

- Mme de Chartres se distingue par sa façon de concevoir l'éducation de sa fille : au lieu du silence censé éloigner le danger en l'ignorant, cette pédagogue originale se donne tous les moyens de provoquer une **prise de conscience profonde et durable** + éducation loin de la Cour, **dans une distance qui peut favoriser l'analyse et la réflexion**.

- Constance d'un effort prolongé : « elle faisait souvent... des peintures » (l.11-12), « elle lui montrait » (l.12), « elle lui contait » (l.13), « elle lui faisait voir » (l.15) = verbe factitif qui dissocie les deux agents réel et causal : rôle de la mère mis en avant, la fille est seconde dans ses actes.

- Mme de Chartres cherche à ne pas limiter la **vertu** à des obligations contraignantes et imposées de l'extérieur, mais à la présenter comme une **valeur qui peut contribuer au bonheur et à l'accomplissement d'une femme** : « lui donner de la vertu et [...] la lui rendre aimable » ; « quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation » ; « ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme » → lexique valorisant qui associe critère moral et critère individuel de bien être soumis au regard positif porté sur ses actes, le jugement de la Cour : « éclat » .

- La « vertu » est donc le maître mot de cette éducation, mot qui apparaît plusieurs fois dans l'extrait ; elle est liée à l'honnêteté, à la « tranquillité » et à « l'éclat », c'est-à-dire **la reconnaissance du mérite, de l'excellence, si importants dans cette société aristocratique**. L'individu se définit par ses actes par le jugement des autres et de soi-même.

→ **Education morale basée sur le discernement** : il ne s'agit donc pas pour elle que sa fille ignore tout de l'amour et de la galanterie, mais au contraire qu'elle puisse se diriger en connaissance de cause.

2. Une jeune fille sous influence

- Le rôle de la mère est particulièrement souligné, puisqu'elle devient rapidement le **sujet de tous les verbes** : anaphore du pronom personnel « elle » : « elle avait donné ses soins », « elle travailla », « elle songea », « elle faisait », « elle lui montrait », « elle lui faisait voir ». La jeune fille est complément des actions de sa mère « lui », COI L'expression « sous la conduite de » montre à quel point son influence est grande sur sa fille, qui semble n'avoir pas eu d'autre éducateur que sa mère et être très dépendante d'elle.

- Habilement, pour se faire écouter de sa fille, Mme de Chartres commence par montrer les séductions de l'amour avant d'en présenter les dangers : « Elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux » (l.12-13) → Le verbe « persuader » + la construction de la phrase autour de l'antithèse « agréable / dangereux » soulignent ce qu'une telle **stratégie** a de prémédité : il s'agit **d'imposer à sa fille la vision que la mère se fait du monde et de l'amour. = placere et docere, exemple d'enseignement d'une morale classique par un modèle concret, celui d'une mère et de sa fille**.

- Or, la vertu telle que l'entend cette mère « glorieuse » (= orgueilleuse, fière de son rang) naît d'abord à ses yeux d'une **lucidité constamment aux aguets** → conséquence = **méfiance vis-à-vis des hommes et de l'amour** : vocabulaire dépréciatif + champ lexical de la tromperie. Les hommes sont définis par leur « peu de sincérité », « leurs tromperies et leur infidélité » (l. 14).

- Seul le mari échappe à cette condamnation. Pour cette mère vigilante, il n'y a qu'une vertu : elle est conjugale ; il n'y a qu'un homme : c'est le mari ; il n'y a qu'un bonheur : c'est la « tranquillité » (l. 15-16). De plus, il n'y a qu'un moyen de « conserver cette vertu » (l. 18) : il faut se méfier de tous ceux qu'on n'a pas épousés et surtout il faut s'exercer à « une extrême défiance de soi-même » (l. 18-19). L'héroïne apprend aussi, dans une **perspective bien janséniste**, à avoir envers elle-même « *une extrême défiance* », qui entraînera sans doute par la suite à la fois sa grande lucidité mais aussi son penchant au sentiment de culpabilité.

→ Pourtant, alors que la jeune fille n'a pas encore 16 ans, sa mère, par ambition décide de « la mener à la Cour », endroit où règne précisément tout ce contre quoi Mme de Chartres a mis en garde sa fille : la galanterie, les engagements, l'infidélité... Et l'éclat promis par la mère à sa fille semble bien venir dans ce monde des succès galants plutôt que de l'honnêteté !

III. Un pion sur l'échiquier du monde ?

1. Un bon parti

- **Portrait en situation** : la jeune fille, après avoir été élevée loin du monde, fait son entrée à la cour, lieu qui apparaît d'emblée aussi séduisant que dangereux, un espace déchiré par les haines et les intrigues dont les premières pages du roman ont montré la férocité (ex : portrait de la reine Catherine de Médicis p.178).

- **Le personnage est estimé non pas selon ses qualités personnelles, mais selon sa fortune et le rang de sa maison.** Le statut social de la princesse est précisé deux fois dans le texte : « une des plus grandes héritières de France » et « Cette héritière était alors un des grands partis qu'il y eût en France ».

- L'individu en tant que tel disparaît, au profit de **stratégies matrimoniales** dans lesquelles il n'est plus qu'un **pion** que l'on place plus ou moins bien : « l'on avait déjà proposé plusieurs mariages. Madame de Chartres, qui était extrêmement glorieuse, ne trouvait presque rien digne de sa fille. » → Mlle de Chartres risque de ne devenir plus que l'enjeu de luttes entre clans politiques et grandes maisons (au point que Mme de Chartres, au mépris de ses propres règles d'éducation, en viendra à accepter pour sa fille un mariage qui met en péril sa vertu...)

2. Un carcan social et moral

- Ce portrait, en effet, n'est pas centré sur la personnalité elle-même mais sur le **tissu serré d'obligations qui l'entourent** : les règles de la tenue à la Cour sous les regards de tous, les lois sociales et morales qui tiennent à son rang et à son éducation. Il n'y a pas de place ici pour l'épanouissement d'une personnalité qui voudrait sortir de ces normes imposées.

- La construction du portrait a fait de Mlle de Chartres l'objet de tous les regards, témoins de sa beauté. Tous l'admirent et l'épient, la désirent et l'envient : ils l'isolent et menacent déjà sa solitude. L'héroïne n'est-elle pas un peu perdue dans les plis trop épais de ce **portrait d'apparat** ?

- ✓ Vocabulaire de la vue « la voyant », « vu », « alla au devant d'elle », « éclat » = c'est par le sens de la vue que cette jeune femme est décrite (aucun autre : corps et sentiments mis à part)
- ✓ L'admiration du vidame fait suite à l'admiration générale, son proche parent et un habitué de la Cour et des femmes : hyperboles : « grande » (l. 26) + négation restrictive qui permet une assertion forte : « un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ».
- ✓ Le **narrateur** (ou plutôt la narratrice) semble aussi avoir vu Mlle de Chartres, puisqu'il **confirme le jugement** du vidame : « il en fut surpris avec raison ».

Le narrateur préfère s'abriter derrière le jugement des autres personnages plutôt que de décrire la beauté de Mlle de Chartres de son propre point de vue omniscient. → héroïne perçue uniquement à travers les regards et les discours d'autrui : émerveillement des courtisans, surprise du vidame, « surpris » (2 fois)

3. Un charme irrationnel soumis à la raison classique

- Le portrait physique de Mlle de Chartres reste finalement **très vague** : les rares détails : « la blancheur de son teint », « ses cheveux blonds », « ses traits [...] régulier », portrait hyperbolique et proche des fées évhémérisées. Le merveilleux fait son retour par la reprise des codes du portrait courtois. Fée-dame-princesse aristocrate intouchable et qui refuse l'amour (anti-courtois). Le portrait qui tente de saisir l'indicible de l'apparition d'un sentiment amoureux est détourné pour évoquer l'indicible de la morale qui enferme l'individu. Aucune issue pour cette jeune femme hors du regard de la Cour. Le portrait hyperbolique = **indices d'aristocratie** plus que caractères distinctifs, **enjeu moral et non amoureux**.

Que sait-on de ses regards, de ses gestes, de ses désirs ? **Du mystère de ce visage inconnu, encore fermé, encore silencieux, encore dans l'ombre de la mère, naît le charme, et la force, de ce portrait.**

→ les précisions physiques ne décrivent pas mais font rêver le lecteur.

- Mme de Lafayette privilégie les termes abstraits comme « éclat », « grâce », « charmes » (l.27-28). D'ailleurs, la dernière proposition, rythmée en trois **octosyllabes**, fait tomber l'accent sur le /a/ de « grâce » et « charmes » : les deux mots désignent ce qui échappe à tout discours, à toute raison. Cf. sens particulier de « charme » (qui séduit, ensorcelle...).

tous ses traits étaient réguliers, /et son visage et sa personne / étaient pleins de grâce et de charmes.

Deuxième enjeu du roman, la réaction face à ce charme et à ses grâces, que faire du sentiment et de l'irrationnel dans un monde classique qui l'interdit et le refuse.

- **Bonus** : noter la structure circulaire du portrait, spéculaire entre le début et la fin de l'extrait proposé : le personnage sous le regard irrationnel du sentiment « il parut » à « grâce » « charmes » mais définit par une éducation centrale sous le regard maternel et moral = portrait funeste

<p>Il parut une beauté = l'apparition céleste, impersonnelle du verbe</p> <p>qui attira les yeux de tout le monde, + parfaite</p> <p>l'admiration</p> <p>belles personnes.</p> <p>vidame de Chartres,</p> <p>une des plus grandes héritières de France.</p>	<p>héritière un des grands partis en France ;</p> <p>vidame</p> <p>grande beauté,</p> <p>surpris avec raison.</p> <p>un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle</p> <p>pleins de grâce et de charmes. = le carmen</p>
---	--

Conclusion :

Mme de Lafayette a fait de ce portrait de l'héroïne une véritable **ouverture tragique** de son roman : tous les éléments du piège tragique sont mis en place pour se refermer sur l'héroïne. Sa grande beauté devient une fatalité qui en fait le point de mire de tous les regards (auxquels elle ne pourra jamais échapper par la suite) et de tous les désirs, qui déclencheront la passion adultère. La Cour est d'emblée présentée comme un lieu dangereux, dont il faut se protéger (ce qui provoquera les fuites réitérées de la princesse à Coulommiers). Les règles morales très strictes que sa mère lui a inculquées corseront le personnage, écartelé entre ses désirs et la loi morale. L'exaltation du mariage et de la fidélité au mari contient déjà en germe l'aveu et le renoncement final, de même que la présentation très négative des hommes (Mme de Chartres évoque « le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité ») va biaiser la relation entre la princesse et le duc. On voit bien comment cette toute jeune fille (elle a 15 ans quand elle apparaît à la Cour) est en réalité une « femme sous influence » Ainsi, **derrière les fastes de ce portrait d'apparat s'affirme une vision tragique de l'être humain** : infiniment fragile, lancé dans un monde trompeur et cruel, l'être humain ne peut chercher sa tranquillité, dernière forme d'un bonheur à jamais perdu, que dans une méfiance continuelle envers les autres et envers soi-même. Cette défiance, propre à l'anti-humanisme classique, se retrouve dans les tragédies de Racine comme dans les grandes comédies de Molière, dans les fables de La Fontaine comme dans les maximes de La Rochefoucauld.